SUD Education 31

CAPA de contestation de notation des professeurs certifiés
11 mai 2016

Cette CAPA de contestation des notations administratives est une nouvelle occasion pour Sud Éducation 31 de réaffirmer ses positions par rapport à l'évaluation dans l'Education Nationale.

Alors que la plupart des autres administrations abandonnent le système infantilisant de la notation, l'Education Nationale s'accroche à son système archaïque et inique au moment même où, a contrario, l'évaluation traditionnelle des élèves est de plus en plus contestée.

Sans s'étendre sur la notation pédagogique dont nous avons déjà dit qu'elle constituait dans ses modalités actuelles une aberration, nous tenons donc à rappeler simplement les biais évidents d'un système de notation administrative qui ne remplit pas son rôle : une notation décidée par une personne seule, hors de tout contrôle préalable, sans possibilité de recours quant aux commentaires et dont, la plupart du temps, la parole n'est pas remise en question par une administration qui est juge et partie.

De ce fait, nous pensons que les contestations qui remontent jusqu'en CAPA ne représentent qu'une faible part du mécontentement et des injustices engendrés par une notation administrative trop souvent utilisée par les chefs d'établissement comme un moyen de pression sans rapport avec la qualité de service de l'enseignant, voire comme un moyen de rétorsion collective. Si cela apparaît moins cette année, il suffit d'évoquer le cas de Bellefontaine pour s'en rappeler.

Globalement, SUD Education affirme à nouveau que l'évaluation, la gestion et la direction des établissements mériteraient une véritable refondation abandonnant les logiques managériales libérales qui nous ont menés dans le fossé. Ces logiques, aggravées par la prétendue réforme du collège, sont à rebours de la volonté des personnels et des usagers d'aller vers une gestion nettement plus démocratique, horizontale et collective de l'Education Nationale et de ses relations sociales.